

LE JOURNAL *intercommunal*

Le journal de la Communauté
de communes Lévézou-Pareloup

N°15 décembre 2024



ÉDITO	P 2
LA CCLP À VOTRE SERVICE	P 4
INVESTISSEMENTS	P 6
CULTURE ET SPORT	P 8
AUTRES ACTUALITÉS	P 10



Arnaud VIALA

Président de la Communauté
de communes Lézou-Pareloup

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Au cours des derniers mois, l'activité de votre communauté de communes et de ses élus a été particulièrement soutenue.

Accompagnés de nos équipes administrative et technique, nous avons déployé tous les efforts possibles pour poursuivre l'aménagement de notre territoire, l'amélioration des services qui vous y sont proposés, et projeter le plus loin possible notre regard vers l'avenir du Lézou.

Au rang des priorités qui nous mobilisent, il me paraît important de vous donner quelques détails sur les plus importantes, à savoir :

- La poursuite de l'investissement massif sur nos routes, qui sont une priorité pour la desserte efficace du territoire, vos déplacements quotidiens, vos activités agricoles et économiques, la perception que l'on a du Lézou. Nous continuons de figurer dans le palmarès de tête des collectivités du département en termes de mobilisation de moyens sur les routes et savons que cet enjeu est capital. Une équipe de techniciens est mobilisée à l'année pour évaluer les besoins les plus urgents, configurer les travaux et suivre les entreprises qui les réalisent. Dans chaque commune, un élu est plus spécifiquement chargé de ce dossier ; tous ces élus se retrouvent au sein d'une commission intercommunale qui travaille sans relâche.
- Les années 2024 et 2025 resteront singulières dans l'histoire de la communauté de communes Lézou-Pareloup. Elles voient naître le centre aquatique de notre territoire. Ce projet ambitieux nous a demandé 15 années de travail, de réflexion et d'arbitrages. Notre souhait est de doter le Lézou d'un indispensable outil d'apprentissage de la nage pour les enfants de nos écoles et de notre collège, d'offrir un équipement moderne et fonctionnel à tous nos habitants et visiteurs et de conférer

au Lézou un surplus notoire d'attractivité. Le pari est osé et peut susciter des interrogations mais il est mesuré et doit répondre à nos attentes. Le chantier - important à tous égards - se déroule sans embûche depuis quelques mois et ne prend aucun retard. Le centre aquatique ouvrira ses portes comme prévu fin 2025. Nous avons besoin que vous vous appropriiez ce bel outil qui comporte un bassin de nage, un bassin balnéo et un espace bien-être. Des informations vous seront diffusées dès le début de l'année prochaine sur les conditions d'accès et d'utilisation.

- Depuis toujours, la communauté de communes Lézou-Pareloup a assumé un rôle de pionnière pour que le Lézou aille de l'avant et se modernise. Elle porte aujourd'hui avec détermination d'importants services pour chaque tranche d'âge et ne veut pas s'arrêter en chemin. A l'heure où de plus en plus d'attentes reposent sur les échelons locaux, il nous semble pertinent de former une seule et plus forte communauté de communes avec notre voisine des Pays de Salars. Nous travaillons à cette évolution afin d'optimiser nos actions et de les rendre toujours plus efficaces et lisibles pour tous nos concitoyens.

En dotant le Lézou d'équipements, de services et de moyens modernes, nous sommes désireux de porter haut les couleurs de notre territoire, de son identité, de ses activités, de ses particularités, afin qu'il tire son épingle du jeu dans tous les projets d'avenir qui peuvent le faire grandir. Les moyens dont vous nous confiez la gestion à la communauté de communes font l'objet du plus grand soin de notre part et nous avons à cœur de vous servir au mieux dans un contexte national et international très anxiogènes pour chacun de nous.

Bonne lecture, très belles fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2025.



SERVICE PROXIMITÉ ET CADRE DE VIE

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES CANDIDATS AU BAFA ET LES ASSISTANTES MATERNELLES DU TERRITOIRE.

Dans le cadre de sa politique de service à la population et plus spécifiquement petite enfance et enfance-jeunesse, les Communautés de Communes Lézézou Pareloup et Pays de Salars attribuent une aide financière :

- **Aux candidats à la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).** Cette initiative a pour objectif de favoriser la formation des animateurs de centre de loisirs, contribuant ainsi à apporter une réponse au manque d'animateurs sur le territoire. Le BAFA est un brevet qui permet de travailler auprès d'enfants et d'adolescents lors des temps de vacances scolaires, le mercredi après-midi ou avant et après l'école. Ce diplôme prépare les animateurs à créer et à organiser des animations, à assurer la sécurité des enfants en prenant en compte leurs besoins. Le montant de l'aide peut atteindre 300 € par dossier, en deux versements ; le premier à l'obtention du diplôme et le second après avoir travaillé 20 jours dans l'un des centres de loisirs du territoire.
- **Aux assistantes maternelles** pour l'installation et au renouvellement d'agrément. Le montant de cette aide peut atteindre 600 €, elle permet notamment aux professionnels de renouveler le matériel, ou de s'équiper en matériel de puériculture.

Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter la Communauté de communes :

05.65.58.15.25
contact@levezou-pareloup.fr



JOURNÉE DES FAMILLES

L'ensemble des acteurs du champ de la petite enfance, l'enfance-jeunesse et de l'animation de la vie sociale se réunissent depuis plusieurs mois pour constituer un réseau parentalité sur le territoire.

La première action phare de ce réseau sera l'organisation d'une fête des familles pour l'ensemble des habitants du territoire le samedi 5 avril à Pont de Salars. Au programme divers ateliers / animations pour petits et grands !



FOCUS RÉSIDENCES

Le territoire est doté de plusieurs résidences seniors dont deux labélisés Habitat Inclusif.

Ce sont des lieux de vie intégrés aux cœurs des villages où de nombreuses animations régulières (ateliers gym douce – mémoire - pâtisserie ...) et ponctuelles (animation musicale – art floral – intergénération...) sont proposées. Les animations sont ouvertes à tous qu'ils soient résidents ou non.

Chaque locataire bénéficie d'un logement indépendant avec plusieurs services à la carte. Une équipe d'animatrices est présente pour répondre aux besoins des habitants.

SERVICE ENVIRONNEMENT

En complément des missions classiques de collecte des déchets, les déchèteries intercommunales de Veziens et Salles-Curan offrent une solution alternative pour les déchets encombrants et spéciaux. Elles sont accessibles aux particuliers et aux professionnels de la Communauté de Communes, selon des conditions spécifiques définies dans le règlement intérieur consultable sur le site [levezou.fr](https://www.levezou.fr/) : <https://www.levezou.fr/>

FOCUS

Une fois que vous avez trié vos déchets ménagers (emballages plastiques, journaux, boîtes de conserve...), vous avez la possibilité de déposer en déchetterie les déchets représentés ci-contre.



Nos déchèteries ne peuvent accueillir les déchets suivants¹ :

- Les résidus d'amiante (toiture Eternit)
- Les souches d'arbres
- Les explosifs
- Les produits vétérinaires
- Les produits professionnels spécifiques
- Les déchets amenés en trop grande quantité (> 3 m³)
- Les pneus

Grâce à de nombreux partenariats engagés par la communauté de communes, une majeure partie des déchets déposés en déchetteries ont une seconde vie ou sont traités de manière à maîtriser leur impact sur l'environnement.

RÉDUISONS NOS DÉCHETS !

Pensez aux ressourceries et aux recycleries pour donner une seconde vie aux objets dont vous n'avez plus l'usage, avant de les déposer en déchèteries. Il en existe différentes en Aveyron dont vous pouvez trouver les coordonnées sur Internet.

SERVICE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre des différentes conventions que la Communauté de Communes a signé avec la Chambre des métiers, la CCI et l'ADEFPAT, sont proposés des accompagnements aux entreprises autour de la création, le développement, la transmission...

En 2024, ont été proposés avec la CCI des ateliers autour de la communication numérique : comment se positionner sur les réseaux sociaux, la visibilité sur le web, la création d'un site...

Avec la Chambre des Métiers et en partenariat avec la CARSAT ont été proposées diverses animations autour de la transmission reprise et la préparation à la retraite.

La communauté de communes reste à la disposition des dirigeants d'entreprise au travers de son pôle de développement territorial par téléphone (**05.65.58.15.55**) ou par courriel (developpement@levezou-pareloup.fr)

¹ Cette liste est non exhaustive. Par mesure de sécurité, le gardien de la déchetterie peut refuser tout autre déchet susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens.

PARC D'ACTIVITÉS LA GLÈNE-LÉVÉZOU À SAINT LÉONS

En 2024, les travaux d'extension de la zone d'activité de la Glène Lévezou ont démarré et ont bien avancé. Ainsi, seule la finition restera à réaliser en 2025. Cette première phase (A) de travaux permet l'aménagement de 8 lots (de 1100 à 5000 m²) qui seront disponibles à la vente dès ce début d'année 2025.

En fonction du taux d'occupation de cette première phase pourra être

menée la poursuite des aménagements pour créer 5 lots supplémentaires (phase B).

En parallèle à ces travaux de viabilisation, ont débuté en septembre dernier les travaux pour l'aménagement d'un carrefour et voie d'accès à la zone d'activité permettant de desservir conjointement la zone existante et l'extension à partir de la route départementale D911. Ces travaux

sont réalisés en partenariat avec le Département de l'Aveyron.

Ces nouvelles infrastructures permettront la dynamisation économique du site, par des accès facilités pour les entreprises déjà présentes, et l'installation de nouvelles entreprises.



Pose des réseaux enterrés - La Glène-Lévezou



LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES ROUTES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En 2024, les travaux de réfection de la voirie se sont déroulés au cours de l'été, sans impact majeur sur les conditions de circulation, et dans le respect des délais impartis aux entreprises (Marty Lévezou TP et Sévigné TP pour les communes de Saint-Léons, Ségur, Vezins-de-Lévezou, Saint-Laurent de Lévezou et Curan - Guipal TP pour les communes de Salles-Curan, Canet-de-Salars, Arvieu, Alrance et Villefranche-de-Panat.



La Communauté de Communes a fait le choix cette année de réaliser des chantiers pour certains de faible ampleur, mais nécessitant beaucoup de travaux manuels, et donc au ratio coût/m² important, comme par exemple au Fraysse sur la commune de Canet-de-Salars.

84 000 m² de surfaces ont été traitées en enduit superficiel bicouche pour un montant total d'investissements de 540 000 euros TTC. En moyenne, nos routes sont renouvelées tous les 15 à 17 ans.

CONSTRUCTION DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Les travaux de réalisation du Centre Aquatique qui ont démarré comme prévu au mois de mars dernier, avancent vite.

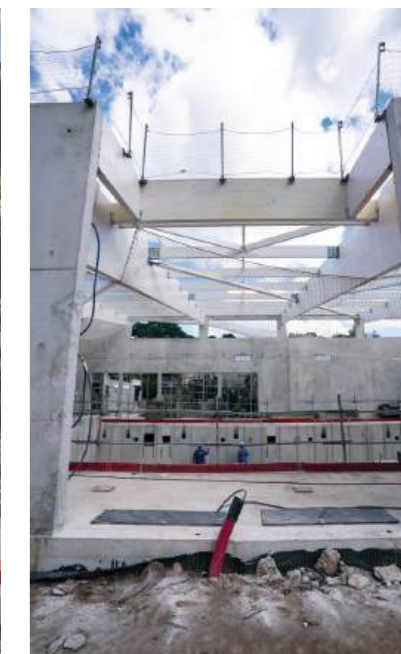
Ainsi, le bâtiment doit être hors d'eau hors d'air à l'heure où vous lisez ces lignes. La phase de second œuvre a été amorcée dès cet automne, avec la réalisation des bassins en inox, la réalisation des lots électricité, plomberie, traite-

ment d'eau et traitement d'air.

Ce chantier rassemble les 10 entreprises du groupement principal composé des architectes, bureaux d'études, entreprises générales de BTP, etc, mais également une trentaine d'entreprises sous-traitantes locales, nationales et internationales.

La Communauté de Communes a également lancé en 2024 la procédure de

désignation d'un exploitant, après avoir acté du choix d'un mode de gestion en Délégation de Service Public. Cette procédure devrait aboutir au choix d'une entreprise spécialisée dans la gestion d'équipements aquatiques publics au plus tard en janvier 2025. Notre volonté est que cette entreprise soit présente à nos côtés pour les dernières phases du chantier avant la préparation de l'ouverture prévue au dernier trimestre 2025.



LA PAGE CULTURE DE L'INTERCO

La culture itinérante en milieu rural occupe une place prépondérante sur le Lézérou. Le Syndicat Mixte du Lézérou s'efforce de mailler le territoire et d'œuvrer aux côtés du tissu associatif et institutionnel local pour proposer des actions culturelles intergénérationnelles et pluridisciplinaires.

Voici un récapitulatif de l'année culturelle 2024 du Lézérou du Syndicat Mixte :

LES CINÉS-LÉVÉZOU

Depuis maintenant 13 ans, le Syndicat Mixte du Lézérou, en partenariat avec l'association Mondes et Multitudes, propose des séances de cinéma itinérantes afin d'amener le cinéma

où il n'y en a pas et de proposer la diffusion de films récents.

En 2024, 20 séances s'inscrivaient au calendrier sur le Lézérou.

À ce jour 9 communes ou associations

participent au dispositif.

Si vous souhaitez accueillir un Ciné-Lézérou sur votre commune, il suffit de vous adresser au Syndicat Mixte du Lézérou.

LE DISPOSITIF « LA DANSE DANS TOUS SES ÉTATS »

Cette programmation spécifique sur le thème de la danse s'étendait sur 2023 et 2024.

Un spectacle familial intitulé « Rites », animé par un guide-chorégraphe de la Compagnie "Propos" prenait

place à Villefranche de Panat le 3 mars.

ITINÉRAIRE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Dans le cadre de ce dispositif " porté par le Département de l'Aveyron, le territoire du Lézérou proposait le spectacle "Petit Enfer" de la Cie

Ephémère à Arviu le 5 avril, le matin pour les scolaires en soirée, pour le tout public.



LE FESTIVAL D'AUTOMNE

Né en 2023 porté avec le collectif des bibliothèques du Lézérou, il revient en 2024 sous le nom de « Polar, mystère et boule de gomme » soit 20 animations réparties sur les communes de Vezins de Lézérou,

Arviu, Salmiech, Ségur, Trémouilles, Pont de Salars, Villefranche de Panat. Au programme : Murder Parties, escapes games, conférence, jeux, lectures, spectacles, ateliers...



LA RÉSISTANCE EN 1944 SUR LE LÉVÉZOU

Depuis 2023, le Syndicat Mixte du Lézérou œuvre en faveur du devoir de mémoire. Les actions engagées et labellisées au niveau national favorisent la transmission de l'Histoire nationale et locale. Ainsi, le spectacle mémoriel « Pont de Salars 1944, un village sauvé des flammes » ravissait le public les 27, 28 et 29 juin 2024 à Pont de Salars.



De même, des conférences et expositions ont été organisées sur le territoire. Une carte dépliant recensant les stèles implantées sur le Lézérou a également été éditée. Vous pouvez vous la procurer gratuitement à l'Agence d'Attractivité et de Développement Touristique du Lézérou à Pont de Salars, dans les Mairies du territoire et dans certaines bibliothèques.

Le Syndicat Mixte souhaite également collecter des témoignages relatifs à la Résistance et à la Libération sur le Lézérou : un souvenir, une anecdote, un objet, des photos afin de garder

des traces de notre histoire et d'utiliser le fruit de la collecte lors d'actions pédagogiques, culturelles ou autres.

Ainsi, toute personne désireuse de raconter, montrer ou témoigner est invitée à se rapprocher, soit du Syndicat Mixte du Lézérou à Pont de Salars au 05 65 46 89 90, soit du secrétariat de sa mairie qui relaiera l'information auprès du Syndicat Mixte.

Il est important que chaque Française et chaque Français participe activement à ce 80^e anniversaire et se souvienne du sacrifice crucial de nos aînés pour notre liberté actuelle.

LES ESCAPADES LA MAISON DU PEUPLE

Le territoire accueille chaque année des spectacles délocalisés, fruits du partenariat qui lie le Syndicat Mixte du Lézérou et la mairie de Millau (Théâtre de la Maison du Peuple).

Ainsi, le 1^{er} mars le spectacle de Denis Plassard « On ne parle pas avec des moufles » se jouait à Vezins de Lézérou accompagné d'ateliers de médiation culturelle mixant danse et langage des signes.

Le 17 mars "Abaye Cissoko" se produisait à Saint-Léons.



LA PAGE SPORT DE L'INTERCO

LE SYNDICAT MIXTE DU LÉVÉZOU ET SES ACTIONS SPORTIVES 2024

25^e année de sport avec l'Ami Fred !

Axe prépondérant dans la politique territoriale du Syndicat Mixte, l'animation sportive a su, encore une fois, réjouir les jeunes ... et moins jeunes de notre cher Lézérou.

Les programmations trimestrielles et les habituels événements de masse ont permis, comme à l'accoutumée, les rencontres régulières autour de disciplines toujours aussi ludiques et inédites.

Petit hic lors de ce millésime, l'éducateur sportif a dû passer par la voie des stands et subir une petite intervention mécanique, avec pour incidence un arrêt des animations de juillet à décembre. Ce dernier, fort impatient, promet de revenir encore plus fort et motivé !

Les deux cycles trimestriels (de janvier à juillet) gratuits des Ecoles Multisports (EM) ont représenté un total de 77 séances pour 1114 présences autour des thématiques « Trotti, Poull Ball et Mini Tennis ».

Le cycle trimestriel (de janvier à mars) également gratuit des Animations Sport 60+ (AS60+) a quant à lui été réparti sur 44 séances pour 315 présences, autour des thématiques « Disc Golf, Sarbacane, Mini tennis et Soft Pétaque ».

Les Stages sportifs des petites Vacances (Hiver et Pâques) ont connu un joli succès avec 24 stages différents, et un taux de participation de 70%.



Les deux manifestations annuelles visant à regrouper sur un même site les différents participants de tout le territoire du Lézérou, ont également rencontré un très joli succès. :

- La Journée Multisport 60+, organisée au Vibal le vendredi 07 juin a accueilli 75 Séniors (pour 100 places).



- L'Aprem' Multisport proposée aux 7-11 ans à Prades de Salars le mercredi 19 juin a réuni 196 participants (pour 210 places)

Voici le menu pour la reprise de janvier 2025 (et une 26^e année !) :

Cycle EM : Skate Board, Trotti et Roller sur Salles Curan, Vezins et Alrance.

Cycle n°13 des AS60+ : Tir à l'Arc, Tennis de Table et Basketball sur Salles Curan, St Léons et Villefranche de Panat.



Pour tout contact, envoyez un mail à sport@levevou.fr

ou téléphonez au **05 65 74 35 04** et/ou **06 30 26 62 64**.

N'hésitez pas à suivre la page Facebook Animation Sportive en Lézérou, et retrouver toutes les informations et inscriptions sur le site [levevou.fr \(https://www.levezou.fr/animer-le-vezou/\)](https://www.levezou.fr/animer-le-vezou/).

UN PROJET DE FUSION AVEC NOTRE VOISINE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALARS

Les deux Communautés de Communes travaillent en ce moment sur l'ambitieux projet de fusionner.

En effet, le projet de territoire développé depuis plusieurs années sur les deux intercommunalités a été piloté par les élus communautaires d'une manière transversale et partagée, ce qui permet aujourd'hui d'avoir une vision commune sur de nombreux aspects du quotidien

des citoyens du Lézérou.

Au travers de son Syndicat Mixte du Lézérou, l'Agence d'Attractivité et de Développement, de nombreux dossiers tels que le SCOT, le PLUi, l'action sociale avec le Point Info Séniors et la politique de la petite enfance, sont portés conjointement par les deux structures, sans distinction de territoire.

La fusion des deux structures semble donc aujourd'hui un aboutissement naturel à cette démarche, qui permettra de maîtriser l'avenir de nos intercommunalités, et d'en optimiser le fonctionnement.

L'objectif de mise en œuvre de la fusion est fixé au 1^{er} janvier 2026. Vous serez associés au cours des prochains mois à l'avancée du projet.

LA VIE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de communes a engagé dès le début de l'année 2024 cinq procédures de Révision Allégées de son PLUi, ainsi que deux procédures de Modifications de droit commun. L'objectif principal de ces évolutions est l'adaptation du document d'urbanisme

aux projets de développement économiques du territoire (installation de jeunes agriculteurs, créations d'activités, de commerces, restauration, etc.), pour permettre la création des infrastructures nouvelles ou l'adaptation des bâtiments existants à de nouveaux usages.

La Communauté de Communes a également engagé une 6^{ème} procédure de Révision Allégée à l'automne 2024 dans le même objectif de permettre l'installation de jeunes agriculteurs.

LE DÉMARRAGE DE L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU LÉVÉZOU

La création récente de l'Agence d'Attractivité et de Développement Touristique du Lézérou, en lieu et place de l'Office de Tourisme, offre des capacités d'ingénierie renforcées et diversifiées compte tenu de la pluralité de ses membres. Cette nouvelle structure a vocation à poursuivre la promotion touristique du Lézérou et proposera en sus une offre de services à spectre plus large en s'adressant à d'autres cibles au premier rang desquels les nouveaux arrivants.

Elle est composée des communautés de communes Lézérou Pareloup et Pays de Salars, ainsi que du Syndicat Mixte du Lézérou en qualité de membres de droit.

Elle est également composée de membres associés qui sont : les trois chambres consulaires (Chambre de Métiers de l'Aveyron, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture), mais également l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH12), l'Agence Départementale d'Attractivité et du Tourisme (ADAT), et la Fédération

Départementale de l'Hôtellerie de Plein Air (FDHPA).

Le premier Salon du Tourisme et de l'Attractivité du Lézérou a été organisé comme acte inaugural de l'Agence en avril 2024 (photos ci-dessous), réunissant 50 professionnels au Dock des sports de Pont-de-Salars.

Tenant compte des besoins et des attentes du territoire, le plan d'action de l'Agence est en cours de finalisation. La transcription opérationnelle qui en découlera s'attachera à fédérer les différents acteurs du territoire dans le but de porter une ambition commune pour le Lézérou.

Quelques exemples d'actions initiées ou à venir :

• Randonnée pédestre : le souhait partagé des élus du territoire est de prioriser la qualité des chemins plutôt que la quantité. Un important travail de recensement est actuellement réalisé, l'étape suivante concerne le balisage des chemins afin qu'ils soient clairement et officiellement identifiables, ainsi que leur entretien.

• L'Agence entretient des liens réguliers avec les professionnels du tourisme du territoire, aussi, elle leur proposera prochainement des échanges sous forme d'ateliers.

• Désireuse de réaffirmer le caractère identitaire de notre territoire en lien avec l'histoire des lacs et la présence des barrages et usines hydroélectriques, l'Agence lance également une réflexion concernant l'offre de visite en lien avec le tourisme industriel.



COORDONNÉES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

8, route du Claux
12780 Vezins-de-Lézérou
Tél. 05 65 58 19 84
contact@levezeou-pareloup.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Journal intercommunal édité par la Communauté de communes Pareloup-Lézérou

Directeur de la publication : Arnaud VIALA

Maquette / impression :

Groupe Burlat Rodez - 11/2024 - ISO 14001

Dépôt légal 12/2023

Distribution : La Poste

Tirage : 3 000 exemplaires

Crédits photos : EDF, Millau Communication,
Communauté de Communes Lézérou-Pareloup, Syndicat Mixte

Imprimé sur papier recyclé
N° ISSN : 2678-3436



LÉVÉZOU PARELOUP
Communauté de Communes

